

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 22 février 2018, à 11 h.

Sont présents :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Harold Noël, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier
- M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur

Est absent:

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

En l'absence du président de la CMQ, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif, ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2018-08

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajouter le point 5DG) 1 Demande d'appui et de collaboration de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval dans le cadre d'une demande de subvention pour la réalisation d'un plan de développement durable
- Ajouter le point 5DG) 2 Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) -Renouvellement d'adhésion
- Ajouter le point 5COM) 3 Demande de commandite La Loppet du Mont-Sainte-Anne organisé par la Corporation Événements d'hiver de Québec

Adoptée à l'unanimité

- 2 -

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 janvier 2018

Résolution n° E-2018-09

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 janvier 2018.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 février 2018

Résolution nº E-2018-10

• Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 février 2018.

Adoptée à l'unanimité

<u>Demande d'appui et de collaboration de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval dans le cadre d'une demande</u> de subvention pour la réalisation d'un plan de développement durable

Résolution n° E-2018-11

• Appuyer et collaborer avec la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval dans l'élaboration de son plan stratégique de développement durable.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) – Renouvellement d'adhésion

Résolution n° E-2018-12

 Renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) pour l'année 2018 et autoriser le paiement de la cotisation au montant de 7 283,67 \$ taxes incluses.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018

Certificat trésorerie : CT-2018-01 Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

- 3 -

Demande de partenariat – École d'été en agroécologie

Résolution n° E-2018-13

 Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à convenir et à signer une entente de soutien financier et de visibilité, au montant de 2 500 \$, avec l'École d'été en agroécologie de l'Université Laval.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018

Certificat trésorerie : CT-2018-02 Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Site web « tesrésidusdangeureux.com » - Facture de l'agence Masse

Résolution n° E-2018-14

Autoriser le paiement de la facture finale d'une somme de 12 437,25 \$, taxes en sus, à l'agence Masse.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018

Certificat trésorerie : CT-2018-03 Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

<u>Demande de commandite – La Loppet du Mont-Sainte-Anne organisé par la Corporation Événements d'hiver de Québec</u>

Résolution n° E-2018-15

 Autoriser le versement d'une contribution financière de 7 000 \$ pour la tenue de la première édition de la Loppet du Mont-Sainte-Anne, événement de ski de fond amateur organisé par la Corporation Événements d'hiver de Québec, et qui se tiendra le 31 mars 2018.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018

Certificat trésorerie : CT-2018-04 Responsable : Communications

Adoptée à l'unanimité

Règlements de contrôle intérimaire 2016 et 2010 - Formation d'un comité de travail

Résolution nº E-2018-16

Former un comité de travail composé de :

- 4 -

- o M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- o M. Claude Lebel, maire de la municipalité des Cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury
- o Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec
- o Mme Suzanne Verreault, conseillère à la Ville de Québec
- M. Steeve Verret, conseiller à la Ville de Québec
- Confier à ce comité le mandat :
 - D'apporter des bonifications au RCI 2016 en revoyant les règles du secteur de vulnérabilité 4, en modifiant la ligne des bassins versants et en ajustant certaines règles dans les secteurs de vulnérabilité 1, 2 et 3. Sans modifier l'objectif poursuivi, il s'agit de revoir l'écriture de certains articles afin d'en faciliter la compréhension et l'application;
 - D'apporter des bonifications au RCI 2010 en modifiant la ligne des bassins versants et en ajustant certaines règles dans les secteurs de vulnérabilité 1, 2 et 3. Sans modifier l'objectif poursuivi, il s'agit de revoir l'écriture de certains articles afin d'en faciliter la compréhension et l'application.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

<u>Troisième lien – Étude d'opportunité – Projet d'implantation d'un nouveau lien entre Québec et Lévis – Composition des comités</u>

La Communauté métropolitaine de Québec est dans l'attente d'une invitation afin de participer, à titre de membre, au comité aviseur.

<u>Production d'images numériques couleur aéroportées et réalisation d'une orthophotographie pour le territoire de la CMQ – Appel d'offres</u>

Résolution nº E-2018-17

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à procéder à un appel d'offres public pour la sélection d'une firme ayant pour mandat la production d'images numériques couleur aéroportées et la réalisation d'une orthophotographie;
- Autoriser la secrétaire corporative de la CMQ à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018
Responsable : Géomatique et technologies de l'information

Adoptée à l'unanimité

- 5 -

Enquêtes Origine-Destination - Développement d'un module supplémentaire

Résolution nº E-2018-18

 Autoriser l'acquisition d'un module complémentaire de visualisation des flux pour la diffusion des Enquêtes Origine-Destination pour les années 2001, 2006, 2011 et 2017 de la firme CartoVista au coût de 10 922,63 \$, taxes incluses.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018

Certificat trésorerie : CT-2018-05

Responsable : Géomatique et technologies de l'information

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement du contrat du technicien en géomatique

Résolution n° E-2018-19

• Renouveler le contrat de M. Steeve Tremblay à titre de technicien en géomatique pour une période de neuf mois, du 1^{er} avril jusqu'au 31 décembre 2018, selon les mêmes conditions d'emploi actuel.

Référence : Rapport décisionnel du 22 février 2018
Responsable : Géomatique et technologies de l'information

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2018-08 à E-2018-19, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOUILLIER	(S) MARIE-JOSEE COUTURE
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE	SECRÉTAIRE CORPORATIVE